



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DECEMBRE 2014

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES AGENTS TERRITORIAUX AU COMITE TECHNIQUE

Notre pays, son organisation territoriale, ses services publics sont en grand danger. Avec 11 milliards d'€uros en moins pour les collectivités territoriales, **le gouvernement Hollande-Valls détruit notre modèle social et territorial.**

Aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, **vous aurez le pouvoir**, soit de laisser se dégrader cette situation, soit de vous donner les moyens **en votant pour la CGT** de résister, de vous protéger et d'avancer pour vos droits et vos conditions de travail.

Au Comité Technique, vous élirez vos représentants pour défendre nos droits collectifs :
Organisation et fonctionnement de la collectivité ; Orientation relatives aux effectifs, emplois et compétences ; Aide à la protection sociale complémentaire ; Action sociale ; Détermination des ratios promus/promouvables pour les avancements de grade ; Formation, insertion et égalité professionnelle ; Régime indemnitaire

Le résultat de ce scrutin déterminera votre pouvoir d'intervention dans les décisions qui vous concernent et fixera le nombre de représentants CGT au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

POURQUOI VOTER CGT ?

Parce que la CGT représente l'ensemble des personnels, A, B et C, personnels du siège et agents régionaux des lycées : **UN SYNDICAT SOLIDAIRE ET UNITAIRE**

Parce que la CGT fait des choix clairs. Plutôt que de toujours négocier des reculs, la CGT vous propose de faire avancer le service public et de défendre les droits et les conditions de travail des agents. **UN SYNDICAT QUI DIT NON AUX RECULS**

Parce que la CGT est présente dans toutes les grandes collectivités locales : à l'heure où la réforme territoriale va tenter de nous opposer les uns aux autres, la CGT fera valoir l'intérêt général, celui des usagers et celui des agents de TOUTE la fonction publique territoriale. **UN SYNDICAT QUI COMPTE**

Le 4 décembre 2014

JE VOTE CGT

Pour résister !

Pour nous protéger !

Pour avancer !

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Midi-Pyrénées:
Hôtel de Région - Bâtiment Sud - Bureau 123.
05 61 33 57 68 - 06 15 82 84 42 - cgt.rmp@cr-mip.fr



Le 4 décembre 2014, le vote **CGT** pour :

Résister : Non à la Réforme Territoriale !

La réforme territoriale est le plus grand plan de licenciement de l'Etat ; suppression de postes, transfert de personnel et mobilité forcée en perspective. Nous refusons que le devenir des agents et des missions soient le point aveugle de cette réforme !

Nous refusons l'austérité pour notre Conseil Régional : imposer **60 millions d'euros de réduction budgétaire**, cela signifie, plus d'externalisations, moins de service public, moins de postes d'agents publics.

Nous refusons l'austérité pour les agents territoriaux : avec le gel du point d'indice depuis 2010, c'est sur notre pouvoir d'achat, une **amputation de 4.31 % depuis 2010** et de 14,47 % depuis 2000.

Nous protéger : carrière, retraite, formation

Nous défendons la fonction publique de carrière et nous réclamons le respect des règles et une totale transparence dans les recrutements et les mobilités du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Nous défendons la retraite à 60 ans pour tous avec un taux de remplacement net minimum de 75 %.

Nous défendons les acquis sociaux et l'amélioration des conditions de travail (pénibilité, surcharge de travail, harcèlement psychologique, pression sur les agents (délais, objectifs), pour toutes les catégories...).

Nous défendons le droit à la formation tout au long de la carrière.

Avancer : égalité, mutuelle, précarité

Nous mobiliserons les agents et l'ensemble des organisations syndicales, à chaque fois que c'est possible, pour nos droits et pour nos conditions de travail.

Nous combattons la précarité en demandant la mise en place des équipes de titulaires remplaçants et en titularisant sous conditions les contractuels.

Nous nous battons pour le recrutement d'agents publics pour assurer nos missions de service public de qualité, dans les services généraux et les lycées et pour le remplacement des agents absents et des départs en retraite.

Nous voulons un déroulement de carrière pour tous les agents par la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au service des agents et de la collectivité.

Nous continuerons à nous engager **pour la protection sociale et pour l'action sociale en faveur de tous**, agents des lycées et des services généraux : égalité de traitement pour l'attribution des tickets restaurant, des chèques vacances, des prestations sociales.

Voter CGT au comité technique, c'est vous donner les moyens de défendre vos droits et vos intérêts et d'intervenir pour un meilleur service public.